

SHIPPAGAN

RÉUNION EXTRAORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SHIPPAGAN
À LA SALLE DU CONSEIL DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL DE LE GOULET

DATE : Le 19 juin 2023

HEURE : 19 h

PRÉSENTS : Kassim Doumbia (maire), Armand Caron (maire suppléant), Marie-Lou Noël (conseillère), Nathalie Robichaud (conseillère), Amélie Ferron-Roussel (conseillère), Laurent Robichaud (conseiller), Eda Roussel (conseillère), Elise Roussel (directrice générale et greffière), Marilène David (greffière adjointe), Alvine Bulger (secrétaire exécutive) et Sylvie Goupil McGraw (trésorière).

ABSENT : Aucun

PUBLIC : 22 personnes

1. **Ouverture de la réunion**

La séance est ouverte à 19h02.

2. **Divulgarion de conflit d'intérêts**

Aucun conflit d'intérêts n'est mentionné.

3. **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par le conseiller Armand Caron appuyé de la conseillère Nathalie Robichaud que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. **Point à l'ordre du jour :**

4.1 Présentation des états financiers audités du Village de Le Goulet 2022

L'auditeur de la firme EPR Bathurst/Péninsule comptables Professionnels Agréés, M. Gilles Deveaux, présente les états financiers audités 2022.

4.2 Adoption des états financiers audités du Village de Le Goulet 2022

À la suite de la présentation du représentant, M. Gilles Deveaux, de la firme EPR Bathurst/Péninsule comptables Professionnels Agréés, le conseil municipal ayant pris connaissance des états financiers audités 2022, il est proposé par la conseillère Marie-Lou Noël appuyée de la conseillère Eda Roussel que les états financiers audités 2022 du Village de Le Goulet soient adoptés tel que modifiés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

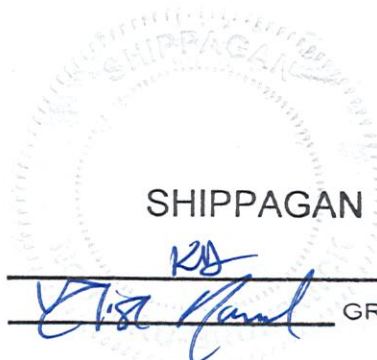
5. **Levée de l'assemblée**

L'assemblée est levée à 19h17.

6. **Parole au public**

Le maire donne la parole au public.

La séance se termine à 20h15.



SHIPPAGAN

MAIRE

GREFFIÈRE